

# Better Cotton Platform : Changements majeurs

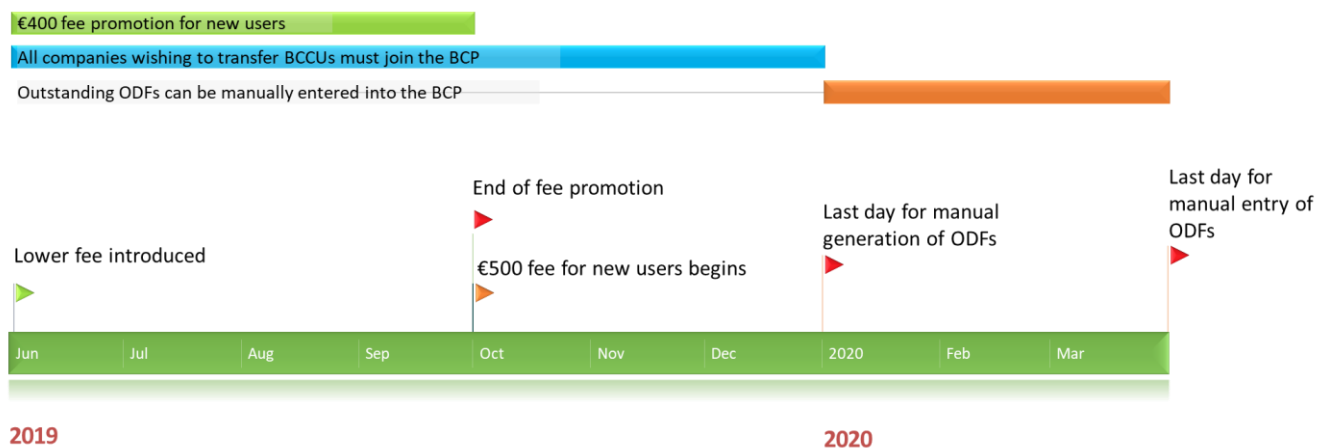
## Introduction

Dans le cadre de l'engagement de BCI pour une amélioration continue, nous avons mis en œuvre certaines dispositions sur la façon dont les Better Cotton Claims Units (Unités de coton conventionnel pouvant être substituées par des unités équivalentes de Better Cotton, BCCU) peuvent être transférées via la plateforme de transactions Better Cotton Platform (BCP) et la chaîne d'approvisionnement. Ces changements visent à protéger la crédibilité du système de gestion de la traçabilité et à simplifier le transfert des BCCUs.

## Les points importants

- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les entreprises souhaitant transférer des BCCUs doivent le faire uniquement par voie électronique via le BCP. À partir de cette date, les membres ou les fournisseurs BCP non-membres <sup>1</sup> ne sont plus en mesure de transférer les BCCUs via l'option de saisie manuelle actuellement disponible sur le BCP.
- Si une entreprise est déjà membre de BCI ou fournisseur BCP non-membre, aucune action n'est requise.
- Les Formulaires de Déclaration de Production (ODF, *Output Declaration Forms*) en version papier/imprimée ne sont plus acceptés comme moyen de transaction sur le BCP.
- Les revendeurs et les marques membres de BCI auront jusqu'au 31 Juillet 2020 pour ajouter manuellement les BCCU à leurs comptes pour les ODF créés avant le 31 décembre 2019.
- Les frais d'accès annuels du BCP sont passés de 750 € à 500 €.

## Dates clés



**\*Date butoir pour l'ajout manuel des BCCUs reportée au 31 Juillet 2020.**

**Plus d'informations :** Visitez le [site](#) de BCI pour davantage d'informations.

<sup>1</sup> Un fournisseur BCP non-membre de BCI est une entreprise détenant un accès BCP à l'un des types de comptes BCP suivants : Fournisseur, Négociant, Fabricant de produit fini, Agent de sourcing.